

RADIOPROTECTION DES PERSONNES EXPOSÉES AUX RAYONNEMENTS IONISANTS (DESTINÉE AUX MEM, MÉDECINS EN IMAGERIE ET MÉDECINE NUCLÉAIRE)

Formation obligatoire tous les 7 ans : Décret n°2019-DC-0669 du 11 Juin 2019 conforme à l'arrêté du 27 Septembre 2019

FORMATION
CONTINUE
FICHE 7

Public visé : Personnel exerçant en secteur public et privé

Pré-requis : Être MEM, Médecin en Imagerie ou Médecine Nucléaire

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances des professionnels exposés aux rayonnements ionisants et se conformer à la législation en vigueur

METHODES PEDAGOGIQUES

- E-learning, apports théoriques, exposés, enseignements dirigés, vidéoprojection, ateliers pratiques

e-learning :

Le module e-learning est OBLIGATOIRE et est à réaliser avant la formation, pour pouvoir assister à la formation en présentiel. Il représente une journée de travail. Le module post formation en e-learning est OBLIGATOIRE pour valider la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- nombre de places limité à 40 personnes

Institut accessible aux publics en situation de handicap

CONTENU

- Atelier « Imagerie interventionnelle (bloc opératoire) »
- Atelier « Situations particulières : enfant, femme enceinte »
- Atelier « Qualité gestion des risques »
- Atelier « scanner »
- Atelier « ganglion sentinelle »
- Optimisation, justification des actes de radiologie

MODALITES D'ÉVALUATION

- Evaluation pré et post formation
- Certificat de réalisation
- Attestation de validation
- Enquête de satisfaction

INTERVENANTS

- Médecin Nucléaire ;
- Pharmacien Médecine Nucléaire ;
- Radiologue - Radio-pédiatre ;
- Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale, CRP ;
- Chef du Pôle Inter-hospitalier d'Imagerie Médicale.

INDICATEURS DE RESULTATS Formation 2024 : 32 participants

Taux de réponse : 100 %
Taux de satisfaction global : 92,25 %

DURÉE

2 jours soit 14 heures =

1 journée en e-learning
(pré formation de 7 heures) à effectuer
dans le mois qui précède le présentiel

+

1 journée en présentiel de
13h30 - 16h30

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Clôture des inscriptions le 30/05/2025

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions via le « Bulletin d'inscription » retourné par Mail :

[Bulletin-dinscription.pdf \(chu-tours.fr\)](#)

DATES DE LA FORMATION en présentiel

16 Juin 2025 ou

29 Septembre 2025 ou

17 Novembre 2025

TARIFS

Frais de formation :

420 € par personne

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU de Tours - IFMEM – site de l'IFPS
2 rue Mansart - 37170 CHAMBRAY LES TOURS

PLUS D'INFORMATIONS

[FC-IFMEM-Calendar-previsonnel-2025.pdf](#)

CONTACT

Nathalie BABINOT
02 47 47 87 00

ecole.manip@chu-tours.fr